

PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 18 DECEMBRE 2014

Etaient présents :

Jean-Pierre ANQUETIL - Yves GENTHON – François CHEVALLEREAU - Paul-François LUCIANI –
Karine MILLET - Daniel SEMELET – Jean-François QUELDERIE – Yvon TIXIER
Sylvie PEIGNAUX

Excusés :

Jean-Claude LACAN - Cédric LECOMTE

1. Approbation du Procès-verbal du précédent Bureau

L'approbation du précédent Procès-Verbal du Bureau du 20 novembre 2014 fait l'objet des réserves suivantes :

§ 3 : Le CNOA n'est pas membre du Conseil d'Administration, mais « membre associé faisant partie du CA sans voix délibérative ».

§ 5 : l'information concernant le courrier d'un syndicat de Basse-Normandie à propos de l'Office du Calvados est erronée et donc sans objet.

2. Accueil d'un nouveau membre au Bureau

Le président salue la présence d'Yvon TIXIER, architecte et ancien président de l'Office de Drôme-Ardèche, vient donc renforcer le staff du Bureau (en attendant une modification des statuts pour les mettre en accord avec cette nouvelle composition).

3. La charte

Suite à une remarque de Karine MILLET concernant la disposition du logo, se pose la question de refaire ou non un nouveau kakémono. Le Bureau convient de ne modifier que la maquette en attendant le renouvellement d'un autre kakémono.

La version papier de la charte n'est pas encore sortie. Quant au site, il est demandé à Sylvie PEIGNAUX d'y rentrer la charte dans la rubrique « Actualités ».

4. Les offices départementaux

Karine MILLET informe le Bureau de la date du 24 mars 2015 envisagée pour la prochaine réunion en Auvergne, sous réserve d'une confirmation de la part de Jean-Claude SEGAUD.

Auparavant, elle compte rentrer en contact avec un représentant de l'UNSFA (M. CODRON).

Prochain objectif : le Grand Paris. Paul-François LUCIANI a déjà pris les premiers contacts avec des responsables de la FFB, en attendant des démarches similaires du côté de l'UNSFA (Karine MILLET).

A propos de la charte, on ne note pas encore de retour s'agissant des demandes de signature.

5. Comité Technique

Avant que le Bureau n'approuve le document « Quantitatifs dans les marchés à forfait », Jean-Pierre ANQUETIL évoque les quelques réactions qu'il a reçues de la part de Cédric LECONTE et de Jean-François QUELDERIE. Ce dernier se dit gêné par la recommandation « ignorer le quantitatif » qu'il juge trop radicale, d'où son abstention lors de l'approbation de ce document.

A noter une modification intervenant en page 2 s'agissant de la responsabilité de l'auteur d'un quantitatif.

La question se pose de savoir s'il y a lieu de transmettre à l'UNSFa et au CNOA ce document « sensible » avant sa diffusion dans les prochains Cahiers de l'OGBTP.

Yves GENTHON s'y oppose au nom de la « liberté d'expression » de l'OGBTP vis-à-vis de ses partenaires.

6. Le site ogbtp.com

Rien de nouveau à propos des modifications du site évoquées au précédent PV, sinon une modification du menu « Tous les thèmes » remplacé par « Autres thèmes » (ALTAMYS).

A propos du contrat de maintenance à passer avec ALTAMYS, le devis envoyé par cet opérateur pour des modifications sortant du domaine de compétence de l'OGBTP propose une gamme de « tickets » (nombre d'heures) allant de 500 € à 4 500 €.

Dans l'immédiat, le Bureau décide de s'engager « pour voir » sur un ticket à 500 €.

7. Le Guide « Architectes, Entrepreneurs : mode d'emploi

Le guide est désormais opérationnel et mis en ligne avec l'envoi aux partenaires devant s'accompagner de codes d'accès.

Concernant la FFB, ce guide est téléchargeable par tous ses adhérents, à l'aide de leur code, sur l'espace adhérent de son site. Un état statistique des téléchargements est communiqué.

Concernant la SMA, la diffusion se limite pour l'instant aux seuls membres (personnel) de la SMABTP.

Rien n'est encore réglé côté CNOA et MAF sinon, pour cette dernière, la possibilité d'accéder à certaines rubriques selon le thème éditorial du moment.

A propos de l'ouverture aux écoles d'architecture (proposition chère à Jean-François QUELDERIE), il est rappelé que tout nouveau partenariat doit faire auparavant l'objet d'un accord de la part des partenaires « historiques ».

En vue d'une prochaine mise à jour, une réunion du Comité de suivi pourrait être programmée en mars 2015.

8. Administrateurs et membres du Bureau

La liste des administrateurs et leur désignation telle qu'établie au précédent PV de Bureau est validée par le Bureau. Seule correction à y apporter, Yvon TIXIER est désigné par l'Office de Drôme-Ardèche et non pas par l'UNSFa.

Il est rappelé que la modification des statuts pour faire passer les membres du Bureau de 8 à 10 devra faire partie de l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.

9. Prochain Conseil d'Administration / Journée des Présidents

Pas encore de contacts pris pour la visite du site envisagé : Fondation Louis Vuitton. Le dossier est suivi par Paul-François LUCIANI.

En cas d'impossibilité, d'autres propositions sont évoquées : Nouveau ministère de la Défense (Balard), Fondation Pathé-Seydoux, La Canopée (Les Halles), Musée Baccarat,...

10. Divers

Carte de vœux :

Le Bureau se penche sur la maquette proposée par Karine MILLET (saluant au passage la qualité de la prestation...).

Il est convenu de réutiliser cette carte d'une année sur l'autre en modifiant seulement la charte chromatique en parallèle avec les Cahiers de l'OGBTP.

Il est convenu d'étendre la liste des destinataires de cette carte de vœux à 50 exemplaires compris l'envoi aux présidents d'office.

Calendrier :

Il est adopté par le Bureau tel que proposé au précédent PV (Bureau de juillet reculé d'une semaine).

QUALIBAT :

Paul-François LUCIANI rend compte de sa dernière participation à la Commission Supérieure de QUALIBAT en se disant impressionné par la qualité des expertises.

10. Prochains rendez-vous

- **Comité Technique : jeudi 22 janvier 2015 à 10 h 00 – Salle 1B**
- **Bureau : jeudi 22 janvier 2015 à 14 h 00 – Salle 1B**
- **Comité Technique : jeudi 19 février à 10 h 00 – Salle 1A**
- **Bureau : jeudi 19 février à 14 h 00 – Salle 1A**